

Day	Temp (°C)	Humidity (%)	Wind (km/h)	Precip (mm)
MER 10	7	0,4	---	---
	16	0,8	---	---
JEU 11	4	0	---	---
	20	0	---	---
VEN 12	6	0	---	---
	24	0	---	---
SAM 13	9	0	---	---
	28	0	---	---
DIM 14	11	0	---	0,1
	28	0,1	---	---
LUN 15	10	1,6	---	---
	21	2,4	---	---

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Black-rot**
- **Mildiou**
- **Oïdium**
- **Excoriose**
- **Vers de la grappe**
- **Erinose**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques

Les stades observés sur le vignoble s'échelonnent de "pointe verte" à "4 à 5 feuilles étalées/ grappes visibles" pour les situations les plus précoces de Gamay, Duras, Merlot...

Le stade le plus fréquemment observé est "3 à 4 feuilles étalées".

Les stades sont hétérogènes. Les bourgeons en bout de baguette sont plus avancés, en particulier sur Duras, Loin de l'oeil, Syrah et Mauzac.

Nous nous situons sur une année précoce, comparable à 2020.



"2 à 3 feuilles étalées"



"4 à 5 feuilles étalées /grappes visibles"

DONNEES METEOROLOGIQUES

Le cumul de pluie de la semaine dernière est compris entre 6,5 et 14 mm. Les pluies de la nuit du 8 au 9 avril sont très irrégulières, on signale 4 mm à Montans et jusqu'à 20 mm à Cunac. La suite de la semaine s'annonce sèche et accompagnée de températures douces. Un risque de pluie est toutefois annoncé en début de semaine prochaine.

BLACK-ROT

Analyse de risque

La période de risque est en cours.

Des contaminations ont pu avoir lieu suite aux pluies de fin mars /début avril et au cours de la nuit du 8 au 9 avril.

A ce jour, aucune pluie n'est annoncée pour la semaine à venir, en l'absence de pluie les contaminations sont impossibles.

Préconisations

Surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez avant la pluie. Soyez vigilants sur les parcelles présentant des facteurs de risque (taille rase et dégâts en 2023).

* **Polyram DF, Lutiram, métirame Zn, 2kg/ha (dose homologuée), (3 applications max).**
Attention dernière année d'utilisation

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'excoriose.

Alternatives

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

Mesure prophylactiques : sur les parcelles ayant subi de fortes attaques en 2023, éliminer les sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux permettra de faire baisser la pression.

A retenir

Intervenez avant la pluie sur les parcelles sensibles.

MILDIOU

Analyse de risque

Aucune contamination n'a été modélisée la semaine dernière. En revanche, des contaminations **pré-épidémiques** ont pu avoir lieu le 8-9 avril, au vu de certains cumuls de pluie.

A ce jour, la maturité de la masse des oeufs n'est pas atteinte, aucune contamination **épidémique** n'est modélisée.

Préconisations

Soyez vigilants sur les parcelles sensibles. Surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez avant les pluies si nécessaire.

Produits de contact:

* **Bouillie bordelaise RSR NC**, cuivre
3,75kg/ha (5 applications maximum)

* **Lutiram, Polyram DF**, métirame de zinc,
2kg/ha (3 applications max). **Attention dernière année d'utilisation**

* **Ventaro, Amaline flow**, zoaxamide/cuivre,
2,8 L/ha (2 applications max)

Produits systémiques:

* **Redeli**, phosphonate de disodium,
2,5L/ha (3 applications max) + contact, biocontrôle

* **LBG01F34**, phosphonate de potassium,
4L/ha (5 applications max) + contact, biocontrôle

Données optidose : 30% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

A retenir

Aucune contamination épidémique n'est modélisée à ce jour

OIDIUM

Analyse de risque

La période de risque est cours sur les parcelles sensibles.

Sur les parcelles classiques, on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection.

Préconisations

La période de sensibilité est en cours, intervenir seulement sur les parcelles à historique.

* **Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulfurix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée), biocontrôle**

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, il est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

Alternative :

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protégez uniquement les parcelles sensibles

EXCORIOSE

Analyse de risque

Symptômes



Symptômes en hiver.



Symptômes en été.

Observations au vignoble

Les tous premiers symptômes d'excoriose sur pousse de l'année ont été signalés sur Duras.

Préconisations

Conditions d'intervention

La lutte contre l'excoriose est uniquement préventive. Elle dépend surtout des symptômes trouvés à la taille et des prévisions météorologiques : un temps sec du "débourrement" au stade "2 à 3 feuilles étalées" rend le traitement inutile.

La phase de sensibilité est terminée, sauf sur les parcelles les plus tardives.

* **Microthiol Spécial Disperss, Sulfurix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha soit 1,25 kg/hL sur la base de 1000L/ha (dose homologuées), 8-10 kg/ha (dose conseillée), (2 applications max), biocontrôle.**

* **Polyram DF, Lutiram, métirame Zn**, 2kg/ha (dose homologuée), (3 applications max). **Attention dernière année d'utilisation**

En pratique : Il est conseillé de réaliser les traitements contre l'excoriose à des volumes/hectare importants de façon à bien mouiller les bois de taille, les bourgeons et les premières feuilles. L'idéal étant d'utiliser des panneaux récupérateurs.

Alternatives

Élimination des bois atteints à la taille. Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Intervenir avant la pluie, si présence de symptômes et sur parcelles tardives

VERS DE LA GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Eudemis : Le vol a démarré en tous secteurs, les captures sont peu nombreuses.

Papillon d'eudemis

**Analyse de risque**

Pensez à mettre en place des pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudemis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés en G1.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Relevez les pièges.
Les diffuseurs doivent être en place sur les parcelles confusées

ERINOSE

Analyse de risque

Symptômes

Formation de boursouflures sur la face supérieure des feuilles. Ces cloques prennent souvent une couleur rouge. Le parasite responsable de ces symptômes est un acarien invisible à l'œil nu.



Erinose sur jeunes feuilles

Nuisibilité

Sur certains secteurs ou parcelles, cet acarien (ou phytopte) peut se développer de manière importante. Il occasionne parfois des dégâts sur inflorescence. En 2023, des symptômes ont été observés en tous secteurs, dans la majorité des situations ils étaient de faible intensité.

Préconisations

Les traitements doivent être réalisés précocement, dès le stade "pointe verte". Les traitements sont encore possibles sur les parcelles les plus tardives.

* Produits à base de soufre mouillable ; 20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée) ; **Héliosoufre** 7,5L/ha (dose homologuée) ; 5L/ha (dose conseillée), *biocontrôle*.

Lorsque la cible est l'érinose, le nombre d'application maximum est de 4 pour Héliosoufre et de 1 pour les autres spécialités à base de soufre. Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'excoriose.

Alternatives

Favoriser les populations de typhlodromes. Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

Au vignoble

Quelques symptômes sont visibles sur les jeunes feuilles de Gamay, Duras, Loin de l'oeil, Fer servadou. . .

A retenir

Intervenez seulement sur les parcelles sensibles et tardives

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

Gestion des couverts végétaux

La destruction des couverts est à prévoir. Intervenir par roulage, fauchage ou broyage sur les couverts pour lesquels le développement végétatif est optimum.

Attention, une hauteur de végétation excessive dans les parcelles, augmente les effets du gel.



Féveroles au stade optimum pour la destruction.

Mode de destruction

Le choix du mode de destruction dépend des objectifs recherchés :

- **pour améliorer la fertilité minérale du sol, le broyage combiné à l'enfouissement sera le plus efficace.**

Dans le cas où l'enfouissement est réalisé un à deux jours après le fauchage ou broyage, la décomposition et la minéralisation se feront rapidement.

Pour une minéralisation plus lente, il est possible de laisser sécher les résidus de végétation 30 à 60 jours.

- **pour une compensation voire une augmentation du taux de matière organique, le roulage est le plus adapté.**

Le rouleau Rolofaca par exemple permet de coucher au sol les couverts végétaux et de les pincer pour arrêter la montée en sève. Contrairement au broyage et au fauchage, la croissance du couvert est stoppée et la dégradation de la partie "pincée" se fait très lentement.

- **il est aussi possible d'utiliser les couverts végétaux pour créer un mulch, afin de limiter la levée des adventices.**

Pour cela, le couvert est fauché avec une faucheuse capable de déposer la végétation sous le rang.

Voir les VIDEOS : liens via la lettre d'info

"Fauchage avec déport sous le rang"

"Auto construction fauchage avec déport"

https://www.youtube.com/watch?v=M_DeG84Jrps

<https://www.youtube.com/watch?v=eVCLQdVu9x8>



Le couvert est déporté sous le rang au moment de la fauche.

DIVERS

Escargots :

L'incidence de ces mollusques est entièrement liée à la pluviométrie.

Préconisations :

Les traitements se font sous forme d'appâts granulés déposés au sol. Les granulés doivent être mis en place tôt pour être efficace. L'efficacité diminue lorsque les escargots sont déjà dans la souche. Les applications doivent être renouvelées en cas de fortes pluies.

* **Sluxx HP, Iron Max** (homologation en bio), phosphate de fer, 7kg/ha (dose homologuée), 4 applications max

* **Metarex INO**, métaldéhyde, 5kg/ha (dose homologuée), 4 applications max, **CMR**

* **Metarex duo**, métaldéhyde/phosphate de fer, 5kg/ha (dose homologuée), 5 applications max

Alternative :

Le phosphate de fer est une solution de biocontrôle.



Prochain bulletin le 16 avril

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/doc_alternatives_cepp_viti_12_04_2022.pdf



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av O2 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
CS 53270 - 81011 ALBI Cedex 9
Tél. : 05 63 48 83 83
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Marie-Laure MURATET, Thierry MASSOL, Benoît RANNOU
benoit.rannou@agri82.fr - 06.68.91.10.73
t.massol@tarn.chambagri.fr - 06.69.08.07.81
ml.muratet@tarn.chambagri.fr - 06.69.32.70.75

